

Montigny le bretonneux, le 8 novembre 2025

Christian Rozé
président de l'ASL « Le Manet résidence »
29 rue de la grande Brière
78180 Montigny le bretonneux

à

Monsieur de maire
Hôtel de ville
66 rue de la mare aux carats
78180 Montigny le bretonneux

Objet : Projet Immeuble voisin

Monsieur le maire,

Monsieur Lovisa, copropriétaire et vendeur du 1 rue du grand Bé est venu me voir ce jour particulièrement préoccupé. En effet, son futur acquéreur venu assister à notre AG qui s'est tenue le 6 novembre 2025 a appris qu'un immeuble était projeté donnant rue du grand Bé d'une part et avenue du Manet d'autre part.

Ce projet semble inquiéter l'acquéreur de Monsieur Lovisa, d'autant plus que les 'on dit' prétendent que cet immeuble s'étendrait sur le garage Renault voisin et comporterait des balcons pouvant surplomber la parcelle n° 392 appartenant encore à Monsieur Lovisa. De plus toujours selon ces 'on dit', les copropriétaires de notre résidence auraient été contactés et auraient donné leur accord à ce projet ! A ma connaissance ce dernier point est totalement faux.

L'analyse des plans à ma disposition montre clairement que le bâtiment Renault érigé sur la parcelle 5 et le bâtiment en parcelle 4 (au n° 41 av. du Manet) sont distincts.

Le regroupement de ces deux parcelles pour y construire un seul immeuble signifierait destruction préalable de l'existant et reconstruction nouvelle ; cette hypothèse me semble contraire à l'impératif de respect de la transition écologique lequel préconise la réadaptation des bâtiments existants à d'autres fins et non la destruction préalable.

Par ailleurs, la non occupation depuis plusieurs années de locaux construits presqu'en face, de l'autre coté de l'avenue du Manet ne montrent pas l'absolue nécessité de construire à cet endroit.

Je vous serais gré de m'informer très précisément de la véracité ou non de ces informations et de la probabilité de construction ou réhabilitation d'un immeuble voisin de la rue du grand Bé ; si ce projet est dans les cartons, merci de bien vouloir me communiquer toutes les données et dates prévisibles de celui-ci aux fins de communication aux résidents et tout particulièrement à Monsieur Lovisa et son acquéreur particulièrement concernés.

Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Pièces jointes : plan résidence et vue satellite